



Esclavage, système et acteurs dans l'Orient musulman médiéval, **par Salah Trabelsi***

**Maître de conférence à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheur au GREMMO
(Lyon, France).**

On n'a jamais autant parlé des esclaves. Mais on n'a jamais aussi peu exploré leur histoire en terres d'Islam. Pourtant, que l'esclavage n'ait pas été inconnu dans l'Arabie préislamique est a priori chose évidente. Mais plus évidente encore est l'importance centrale et durable qu'il acquit sous la houlette des dynasties musulmanes successives, après que les Arabes eurent réussi à dominer un espace dilaté englobant l'Arabie, l'Irak, l'Anatolie, l'Iran, la Mésopotamie, la Syrie, la Transjordanie, la Palestine, l'Égypte, le Maghreb et l'Espagne.

Les expéditions militaires lancées par les Arabes dès l'an 21/642 en dehors de leurs frontières naturelles déferlèrent de façon fulgurante. A peine la première guerre civile dite de la Ridda eût-elle été achevée, que l'on assistait aux premiers épisodes d'une aventure qui, quoique hasardeuse à ses débuts, allait connaître une forte expansion. Elle se solda par la formation d'un vaste empire et l'annexion d'immenses et riches territoires qui passèrent au pouvoir des Arabes. Ces succès foudroyants qui les portèrent aux confins de la vallée de l'Indus, de la mer Aral, de l'Afrique orientale, de l'Afrique saharienne et des rivages de l'Atlantique furent cristallisés autour d'une classe de guerriers et d'affairistes audacieux dont la vigueur conquérante finit par leur assurer le contrôle de la réalité du pouvoir.

Contrairement aux époques islamiques pour lesquelles il existe une documentation relativement abondante, nous ne disposons que de peu d'informations crédibles en ce qui concerne les temps préislamiques. Hormis le portrait haut en couleur de quelques figures de légende célébrées par la poésie archaïque, l'insuffisance des sources accessibles constitue un obstacle pour une approche avertie de cette phase chronologique. A partir de quelques éléments imprécis et incomplets relevés dans la littérature narrative, l'on peut esquisser les grands traits d'une Arabie peuplée de marchands et d'esclaves. Ces indices contiennent, en effet, des références à des domestiques engagés comme soldats ou bergers. Pour les périodes subséquentes, les chroniques historiques montrent une nette extension du phénomène et font apparaître des variations notables des formes qu'il revêtit aux différentes époques.

Les vicissitudes de la guerre

Les sources historiques nous donnent à voir les bouleversements majeurs qui affectèrent les fondements de la communauté islamique primitive. Elles apportent des indications précises sur les étapes décisives de la construction d'un puissant et solide bloc impérial et mettent en évidence les besoins impérieux nés du maintien d'une classe de guerriers sans cesse disponibles, d'autant que les peuples tributaires des Musulmans étaient exempts du service militaire.

Notre connaissance repose en grande partie sur l'oeuvre d'al-Balâdhurî et d'al-Tabarî qui élaborèrent de vastes synthèses intégrant des extraits de chroniques anciennes et des récits oraux ordonnés selon une méthode d'authentification rigoureuse. Le livre d'al-Balâdhurî « Futûh al-Buldân » (Des conquêtes des pays) apporte pour l'historien une

riche documentation sur l'enchaînement rapide et saccadé des épisodes de la conquête. Cet ouvrage nous donne à voir les frémissements initiaux d'une profonde rupture avec les cadres anciens et offre une perception assez précise des phases d'extension de l'esclavage. Sans doute ce tournant s'est-il accentué avec l'agrégation au sein de l'espace islamique naissant de populations pluriethniques et multiconfessionnelles de tradition iranienne et byzantine. Même si ces bouleversements n'ont atteint qu'à des degrés variables les divers aspects de la vie des Arabes, ce fut au niveau du statut des personnes et de la propriété foncière qu'ils furent décisifs. On y décèle une matrice fortement imprégnée par des substrats hérités aux aires culturelles sassanide et gréco-romaine.

Son deuxième livre « Ansâb al-Ashrâf » (Généalogie des nobles), qui est un volumineux dictionnaire biographique, laisse apparaître des faits bruts et des informations de valeur sur la montée d'une puissante aristocratie arabe et les conditions historiques au sein desquelles l'esclavage s'accrut. La densité et la cohérence des témoignages en font un outil précieux. A travers cette fresque généalogique, l'auteur fait varier les éclairages qui dévoilent les contours de la vie sociale, le poids respectif des groupes dominants, leurs réseaux d'alliance et leurs dissensions politiques. Si l'on en croit son témoignage¹, les membres de l'aristocratie ne se faisaient pas scrupule de s'ériger en maîtres des terres et des hommes : ils concentraient entre leurs mains les plus grosses fortunes et d'abondantes forces serviles.

Le domaine était une source principale de richesse et les puissantes familles n'épargnaient ni les efforts ni les moyens pour agrandir leurs terres. La première illustration d'importance en est le remembrement progressif des propriétés foncières et l'établissement d'un grand nombre d'esclaves noirs et blancs dans les domaines. Les quelques indices mentionnés par l'auteur suffisent à étayer cette tendance. Al-Balâdhurî rapporte que le calife Mu'âwiya (r.41-60/661-680) possédait des circonscriptions foncières enclavées dans des domaines appartenant à un haut dignitaire mecquois. Lassé par les fréquentes doléances de son voisin et les rixes sporadiques opposant leurs unités respectives d'esclaves, le calife finit par lui léguer la totalité de ses terres et des hommes qui y travaillaient.

Cette opinion est corroborée par les récits rapportés dans les annales de l'historien al-Tabarî dont la vaste érudition et la rigueur méthodologique lui permirent d'allier la compétence à la maîtrise critique des sources anciennes. Quoique largement compilée par des auteurs tardifs, sa monumentale « Histoire des prophètes et des rois » reste un document d'une toute première valeur. Elle offre une information diversifiée et étayée par des références précises aux cadres économiques et politiques intéressant les phases chronologiques allant jusqu'au premier quart du IVe/Xe siècle. Une foule de détails montrent d'assez près les effets de l'expansion des chantiers de mise en valeur des terres, tout particulièrement dans les territoires marécageux du sud de l'Irak. Ils témoignent, avec une netteté suffisante, des efforts déployés pour fertiliser les sols dans cette région qui semble avoir concentré les contingents serviles les plus nombreux et les plus denses.

Par ailleurs, ces textes peuvent être complétés par des sources littéraires et hagiographiques, des récits de voyages, des manuels juridiques, des registres notariés et des recueils de fatâwî. Ce type de documents, attentifs aux détails réels, s'avère d'une grande utilité. Ils contiennent des descriptions vivantes qui révèlent les contours de la vie courante.

Ces documents décrivent assez clairement les modalités d'introduction des cultures spéculatives et les caractéristiques du régime agraire dans un système moulé sur une économie-monde : ils en disent long sur l'impact de ces transformations qui favorisèrent des activités résolument tournées vers le marché et consommatrices de main d'œuvre captive.

L'un des signes de la grande richesse était bien la terre. Les sources documentaires disent clairement le besoin insatiable d'esclaves et soulignent le souci permanent des autorités à diriger leurs ambitions vers la dynamique militaire et le contrôle des circuits du commerce et d'acheminement des esclaves. D'autres sources, faisant référence à des inventaires relativement exhaustifs, établissent que leur travail ne se limitait pas qu'aux

besognes manuelles frappées de mépris, mais qu'il s'étendait à de nombreux secteurs de l'économie.

Guerres et traites

Les indications des auteurs arabes mettent en exergue une étonnante variété des ethnies et des statuts affectés à l'esclavage. Quelles qu'elles aient été leurs occupations, ils étaient présents à tous les échelons de la société et à toutes les époques historiques. Des exemples consignés dans des registres notariés montrent, outre la diversité de statuts, une extrême variété de situations sociales et professionnelles. Dans « Kitâb al-Tabassur bi-l-Tidjâra 2 » (De la clairvoyance en matière commerciale), al-Djâhiz énumère parmi les denrées de valeur importées de l'étranger des esclaves formés aux différentes sortes de métiers : "des marbriers, des ingénieurs hydrauliques, des experts en agronomie, des eunuques et des esclaves du sexe féminin".

Aux vastes réservoirs serviles constitués sur les côtes de l'Afrique de l'est et subsaharienne, en Nubie, au Maghreb ou en Asie centrale, il fallait ajouter les nouveaux bassins d'importation puisés au cœur de l'Europe. Les incursions guerrières lancées dès le milieu du VII^e siècle furent à l'origine de la floraison du commerce de l'homme. Ces guerres et les ponctions humaines qu'elles provoquèrent constituèrent le principal réseau d'alimentation du marché.

Selon al-Balâdhurî 3, les traités de paix étaient parfois assortis de conditions favorisant le paiement des tributs exigés en « têtes d'esclaves 4 ». Il en fut ainsi du Baqt 5, vocable d'origine grecque désignant le traité imposé aux Nubiens, en 31/651-2, par le gouverneur d'Égypte 'Abd Allah b.Sa'd b.Abî Sarh.

De son côté, Ibn al-Athîr 6 atteste que les Berbères écopèrent des mêmes exigences. Ils durent, à leur tour, vendre leurs enfants pour s'acquitter du tribut imposé par les Arabes. Al-Balâdhurî 7 rapporte également que Maslama b.'Abd al-Malik, gouverneur d'Arménie et d'Azerbaïdjan, ramena de ses campagnes victorieuses dans le Caucase des quantités prodigieuses d'esclaves slaves et avars 8.

Au cours des premiers siècles, les métropoles orientales s'étaient transformées en centres d'accueil des principaux courants d'échanges. Situées au carrefour des voies de communication intercontinentales, ces villes connurent une expansion et un essor considérables. Elles s'érigèrent en centres de gravité d'une activité animée par des banquiers manieurs d'argent et de crédit ainsi qu'une foule bigarrée de marchands étrangers et autochtones. Il n'est pas sans intérêt de souligner que sur l'ensemble du fret, les esclaves ont occupé une place non négligeable. Les besoins étaient immenses et l'esclave était une marchandise rémunératrice et une source de vitalité indéniable. La guerre était néanmoins une source vite tarissable dès que les conditions d'une paix ou d'une trêve étaient réunies. En fait, la pérennité du marché était assurée par toute une lignée de négociants, de riches banquiers et d'armateurs adonnés au commerce de l'encens, de l'or et des esclaves. La Mecque était un centre religieux et une cité marchande située au carrefour des axes routiers et des débouchés maritimes bordant la mer Rouge, la mer d'Oman et le golfe Persique.

La situation de la Péninsule arabique explique le rôle de premier plan joué, depuis les temps anciens, par les Arabes dans le négoce international et le développement des techniques du crédit et du commerce monétarisé. De cette position privilégiée, ils tiraient d'immenses bénéfices et exerçaient leur contrôle sur les débouchés maritimes et les itinéraires caravaniers. La conquête leur apporta à ces maîtres de la navigation hauturière menant vers l'Inde, la Chine, l'Afrique orientale et australe, des ressources d'une importance capitale et un élargissement formidable des voies d'échanges à grande distance : en affirmant leur domination sur des contrées encore plus lointaines, elle leur permit d'exercer leur emprise, à l'est comme à l'ouest, sur les circuits d'acheminement des métaux précieux et des esclaves.

L'intégration de vastes territoires eut une incidence sans doute favorable à l'essor de l'économie impériale. L'adoption d'un nouveau standard monétaire engagée, sous le règne du calife 'Abd al-Malik, favorisa l'intensification des transactions d'autant plus que la majeure partie des échanges, transitant par la Méditerranée, le Danube, les fleuves

russes, le monde iranien, l'Asie et l'Afrique noire étaient organisés en fonction des besoins du monde musulman.

Des agents spécialisés, « sayârifa », avaient fondé des comptoirs financiers dont la vocation était de promouvoir les transferts de capitaux et de marchandises. Tenus par des Juifs et des Musulmans, ils facilitaient les transactions à longue distance et favorisaient ainsi le commerce à crédit par le biais de procédés scripturaires et de garantie des créances.

Cette évolution fut à l'origine d'une recrudescence significative de l'esclavage et dénote de l'importance assignée à cette institution. Il n'est pas sans intérêt de souligner que sur l'ensemble du fret transitant vers l'Orient musulman, les esclaves occupèrent, tout au long du Moyen Âge, une place prépondérante. Les besoins étant immenses, l'article était demandé de toute part et garantissait des profits constants. Tout semble indiquer que les secteurs clé de l'activité économique avaient un besoin incompressible en main d'œuvre servile.

Servitude et régime agraire

Il va sans dire que dans le Proche-Orient ancien, l'économie agraire des mondes perse et byzantin était fondée sur le travail servile. Devenus les maîtres de ce vaste espace, les Arabes reprirent à leur compte les modes de production hérités de leurs prédécesseurs. Que ce soit dans l'activité de base ou dans les secteurs annexes, l'essor de l'économie était bâti sur le travail servile. En sus du négoce, la propriété rurale était l'élément principal de l'activité de production. Les sources arabes montrent que les grands producteurs étaient souvent de riches citadins, des princes de sang et des hauts dignitaires de l'armée qui détenaient d'immenses domaines fertilisés par une main d'œuvre bon marché, n'exigeant aucune distribution de salaires.

Les hostilités armées étaient, largement, pourvoyeuses en force de production, souvent acquise à vil prix. Les membres de l'aristocratie militaire étaient assurés, quant à eux, de disposer de la gratuité du travail et de foules nombreuses d'hommes acquis « sans bourse délier »⁹. Les chroniques évoquent la concentration d'importants effectifs d'esclaves, notamment dans les zones sèches et les basses terres situées dans le val des fleuves mésopotamiens qui requéraient une intervention énergique des autorités publiques pour subvenir aux coûts élevés des travaux de mise en valeur. La mobilisation sur une large échelle d'importantes forces de travail et l'exploitation centralisée du sol et des hommes contribuèrent généreusement à l'opulence du monde musulman.

L'État, dans les premiers siècles, ne répugnait pas à concéder à titre d'usufruit des fiefs taillés dans ses propres domaines aux familles princières. A la différence des propriétés indigènes payant un impôt plus lourd, le « Kharâdj », ces terres soumises à la seule dîme furent progressivement transformées en véritables propriétés privées. Plus tard, les autorités recoururent à cette procédure pour substituer à la rétribution des officiers de l'armée une solde en nature constituée de fiefs ou de revenus d'impôts placés sous l'autorité du donataire¹⁰. Cette politique permit sans doute l'extension du régime des concessions, « Iqtâ' », qui fut sans pareil dans les annales historiques de l'Islam et dont il importe de souligner la singularité par rapport aux modèles de féodalité occidentale. Al-Balâdhurî relate que, à la suite de l'écrasement de la seconde révolte des esclaves de la vallée de l'Euphrate en 75/694-5, le gouverneur al-Hadjdjâdj s'était engagé à redonner vie à ces contrées désolées. Il dépensa plus d'un million de dirhams pour la réparation des digues et la remise en état des barrages. Ces dépenses furent financées par le frère du calife, Maslama b.'Abd al-Malik qui obtint, en contrepartie, d'immenses territoires fertiles. Al-Balâdhurî précise que le même préfet, al-Hadjdjâdj, fit engager de grands travaux de construction et d'aménagements dès l'an 83/702 dans la Basse Mésopotamie. Pour venir à bout de ce projet, il fit recruter des unités importantes d'ouvriers qui eurent les pieds entravés par des liens en fer et furent attachés les uns aux autres¹¹.

Par ailleurs, dans les pages qu'il consacre aux esclaves employés sous les Abbassides dans les marais du sud de l'Irak, al-Tabarî¹² éclaire de vives lumières leurs conditions de vie et de travail. Ce qui frappe dans ce récit, c'est le contraste entre, d'un côté, les

pressions exercées sur des hommes et des femmes ravalés au stade de la force animale, et, de l'autre, le mépris et la brutalité dont ils faisaient l'objet.

Outre les données relatives à la présence d'ouvriers de condition libre aux côtés des esclaves, ces passages mettent en exergue l'âpreté des maîtres et le poids de la misère dans ces contrées inhospitalières gorgées d'eau et de sel. Écrasés par des cadences insoutenables, ils étaient soumis à la violence et au cynisme d'intendants subalternes. Les chantiers comptaient des unités nombreuses d'esclaves. Les textes avancent des chiffres invraisemblables que nous citons malgré leur caractère conjecturel. Tabarī parle de chantiers regroupant entre cinq cents et quinze mille hommes employés, sans relâche, à drainer le nitre et à dégager de nouveaux domaines. Leur alimentation journalière était faite de dattes et de résidus de grains habituellement servis aux bêtes de somme. L'emploi régulier d'une main d'oeuvre servile caractérisait surtout le grand domaine. Mais il ne fut ni sa forme exclusive de production ni totalement inconnu des petites et moyennes propriétés. Il faut préciser que dans le secteur de la petite exploitation, la production reposait le plus souvent sur la contribution du propriétaire lui-même et des membres de sa famille. Mais il n'était pas rare de voir un esclave ou deux prendre part à la bonification des rendements de la ferme familiale.

On a voulu voir dans la servitude un système exceptionnel qui n'aurait pénétré sur la terre qu'à travers la propriété latifundiaire ¹³ et sa configuration singulière dans le sud de l'Irak. Il subsiste, sans doute, des points obscurs qui continuent de voiler bien des aspects des réalités sociales variables. Or, les textes arabes abondent en exemples qui montrent des situations beaucoup plus complexes.

Outre l'exemple des immenses terres irakiennes, le géographe Ibn Hawqal ¹⁴ nous apporte des renseignements précis sur les caractéristiques de la ville de Médine dont la superficie est deux fois moindre que le territoire de la Mecque. L'auteur nous explique que l'eau courante était moins rare qu'à la Mecque où ne poussaient pratiquement que des plantes du désert et qui tirait ses ressources en légumes et en fruits des plantations de la petite localité de Taif dont la principale production était l'huile.

Selon l'auteur ¹⁵, la plupart des palmeraies de Médine ainsi que l'ensemble de ses jardins étaient arrosés par de l'eau de puits et les corvées d'entretien des canaux étaient assurées par des esclaves noirs. Al-Mas'ūdī ¹⁶ précise par ailleurs que les puissantes familles mekkoises et médinoises avaient amassé des richesses considérables. Ses membres possédaient des palmeraies, de riches plantations céréalières, des points d'eau et de nombreux esclaves à Wādī al-Qurā, à Hunayn, à Fadak. En sus de ses domaines, de ses maisons et de ses troupeaux, al-Zubayr b.al-'Awwām laissa à ses héritiers mille esclaves des deux sexes. Le gouverneur de Médine, Marwān b.al-Hakam reçut de la part du calife Mu'āwiya, en concession, un grand domaine avec ses palmeraies lucratives et ses esclaves.

Moins d'un siècle plus tard, les historiens arabes attestent de la présence à l'époque abbasside d'importants effectifs d'esclaves dans les jardins des hauts et bas quartiers de Médine. Al-Tabarī ¹⁷ fait référence à une violente sédition servile, déclenchée en l'an 145/762 sous le gouvernement de 'Abd Allah b. al-Rabī'. Il décrit l'ampleur de la violence et de l'anarchie qui envahirent la ville après que les esclaves eurent pris les places névralgiques et mis en déroute les soldats.

En dehors des terres cultivées dans les faubourgs immédiats de la ville, de nombreuses exploitations appartenant aux Médinois étaient situées aux abords de la montagne d'Ohod, à quelques encablures au nord de la cité. Les domaines les plus vastes et les plus prospères se trouvaient dans la vallée d'al-Yamāma, contrée riche en palmeraies et en arbres fruitiers. Ces propriétés appartenaient aux tribus arabes des Banū Rabī'a et des Mudar. Une partie de leurs chefs reçut des terres en Haute-Egypte, entre Assouan et Wādī al-Allāqī, avec des mines d'or qu'ils firent exploiter par des troupes d'esclaves ¹⁸ originaires de la Nubie et du pays des Badjah.

Pour conclure, je dirai que ces quelques exemples suffisent à débrouiller les traits de l'esclavage comme un phénomène structurel, inhérent au système d'organisation et de gestion des rapports économiques et sociaux. Ces témoignages mettent en évidence des situations variables qui montrent que l'esclavage n'était ni une institution épisodique ni

un épiphénomène et créditent les esclaves d'une part active dans la prospérité durable du monde musulman médiéval.

Notes

* Salah.Trabelsi@univ-lyon2.fr

1. Al-Balâdhurî, *'Ansâb al-Ashrâf*, Beyrouth, 1966, V, p. 60-61.
2. Al-Djâhiz, *Kitâb al-Tabassur bi-l-Tidjâra*, éd. H.H. Abd al-Wahhâb, in: RAAD, vol. XII, maijuin, Le Caire, 1932 ; trad. Ch. Pellat, (Gahiziana I,) in: Arabica, I, 1954, p. 159.
3. Al-Balâdhurî, *Futûh al-Buldân*, 216, 221, 227, 231; Ibn al-Athîr, *al-Kâmil fî-l-Târikh*, Leyde, E.J Brill, II, p. 567 ; *al-Mâlikî, Riyâd al-Nufûs*, Beyrouth, 1981, I, p. 38, 57.
4. Al-Balâdhurî, op. cit., p. 239.
5. Ibid., 238-240 ; al-Mas'ûdî, *Murûdj al-Dhahab*, Beyrouth, 1973, II, p. 21.
6. Al-Balâdhurî, op. cit., p. 209-210.
7. Ibid.
8. Ibn al-Athîr, op. cit., II, 567.
9. M. Talbi, *Droit et économie en Ifriqiya au IIIe/IXe siècle*, in : Études d'histoire ifriqiyenne et de civilisation musulmane médiévale, Université de Tunis, 1983, XXVI, p. 96.
10. Mâwardî, *Les Statuts Gouvernementaux*, Alger, éd. E. Fagnan, 1915, p. 183, 217, 293.
11. Ibid., p. 288.
12. Al-Tabarî, *Târikh al-Umama wa-l-Mulûk*, Beyrouth, 1988, V, 441-50.
13. C. Cahen, *L'Islam des origines au début de l'empire ottoman*, Hachette, Paris, 1997, p. 181; R. Brunschvig, « 'Abd », in : Encyclopédie de l'Islam 2, p. 25-41 ; A. Popovic, *La Révolte des esclaves en Iraq au IIIe/IXe siècle*, Paris, 1976.
14. Ibn Hawqal, *La configuration de la terre*, trad. J.H. Kramers et G. Wiet, Paris, Maisonneuve et Larose, I, p. 28-29.
15. Ibid.
16. Al-Mas'ûdî, *Murûdj al-Dhahab*, Beyrouth, 1973, II, p. 341-343.
17. Al-Tabarî, op. cité, IV, p. 457.
18. Ibid., p. 30.